

Plan numérique de Nicolas Conté

“Développer l’enseignement numérique dans notre collège” est un axe de notre contrat d’objectifs. Il répond à la fois à une nécessité, l’acquisition de compétences par les élèves et permet de faciliter voire d’améliorer certains aspects de notre travail.

Acquisition d’une culture numérique citoyenne

1. *Des usages numériques responsables*

1. a. Un numérique éco-responsable dans le cadre de la labellisation Ecoloclic’

Engagement du collège dans une démarche citoyenne pour des usages numériques plus respectueux de l’environnement. Outre l’impact écologique du collège, cette démarche s’inscrit dans l’acquisition d’une éducation numérique citoyenne en sensibilisant les élèves aux conséquences de leurs pratiques, environnementales et sanitaires. Cela concerne les parcours citoyen et santé.

Modalités :

application des principes de la Dane et du cahier des charges Ecoloclic’
<https://dane.ac-lyon.fr/spip/Gestes-ecolo-numeriques>

Action spécifique de sensibilisation (Challenge à la maison avec investissement “parents”, communication sur les actions...).

1. b. L’éducation aux Médias et à l’Information :

Acquisition des élèves d’une culture de l’information respectueuse des enjeux sociaux et politiques : responsabilités personnelles, droits à l’images, d’auteurs,

Modalités : EMI sur le cycle 3 et 4 comme prévu dans le Parcours citoyen, valorisation du média scolaire (radio) et implication de élèves dans la communication du collège (ENT) .

2. La maîtrise du nouveau référentiel de compétences informatiques (CRCN) par les élèves)

En 3è les élèves seront évalués sur les compétences informatiques grâce à la plateforme Pix. Il convient de faire en sorte que les élèves acquiert le plus haut niveau possible et qu’ils soient autonomes en tant qu’utilisateurs.

Les élèves doivent pouvoir exercer ces compétences dans toutes les disciplines sur toute leur scolarité au collège afin d’y être le mieux préparés possible.

Modalités :

bilan des pratiques existantes des enseignants.

Formation des personnels sous forme de présentation du référentiel et de la plateforme d'auto-entraînement.

Proposition de situations (parcours, notamment), EMI, EDD, et ressources disciplinaires afin de travailler ces compétences. Intégration à l'existant et adaptation au CRCN et à l'évaluation de 3^è.

2) Le numérique au service de nos pratiques pédagogiques

2) a. La différenciation :

Adaptation du travail aux élèves grâce aux possibilités offertes par certains outils.

L'utilisation d'exerciseur (type Labomep en Mathématiques) permet aux élèves de travailler à des rythmes différents en bénéficiant d'aides et de corrections adaptées à leur niveau, et développe leur autonomie.

2) b. L'évaluation :

Modalités :

- formation en interne, avec choix d'outils jugés pratiques par les référents numériques (+ suggestion de collègues).
- Présentation et perfectionnement.
- Initiation à l'utilisation de logiciels de création de QCM, intégrés ou non à l'ENT pour évaluer sans imprimer.

2) c. Pronote : optimisation / perfectionnement de son utilisation au quotidien
Découverte de fonctionnalités peu connues des collègues mais qui s'avèrent très utiles.

2) d. Travail de l'autonomie :

la gestion du temps différé (la classe inversée, travail collaboratif, tutorat facilité entre élèves, remédiation à distance).

2) e. Communication avec les familles :

Faciliter la communication avec les familles

Formation des familles pour l'utilisation de l'accès à l'information. (Soutien à distance sur l'ENT, Pronote).